



Consultation prestation de nettoyage de l'ensemble du Centre chorégraphique de Rennes et de Bretagne

Identification de l'organisme qui passe la consultation : Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne

Point de contact :

Thierry Guiot Directeur Technique

Tél 02 99 63 77 02 - Mobile 07 81 71 39 95

Mail : thierry.guiot@ccnr.org

Ouverture de l'administration de 9h00 à 13H 00 - 14 H00 à 18h00, du lundi au vendredi

Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Et suivant les ouvertures spectacles.

Fermé une semaine entre Noël et le jour de l'an, et 2 semaines en été.

Présentation du CCNRB:

Le **Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne** est une association subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires culturelles / Bretagne), la Ville de Rennes, le Conseil régional de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Le CCN de Rennes et de Bretagne, a été dirigé par Gigi Caciuleanu de 1978 à 1993, par Catherine Diverrès et Bernardo Montet jusqu'en 1996, par Catherine Diverrès jusqu'en 2008. De 2009 à 2018, Boris Charmatz en a assuré sa direction avec le projet Musée de la Danse.

Issu du hip hop et de toutes ses influences, le collectif FAIR-E est le reflet d'une nouvelle génération de chorégraphes, représentative de la France d'aujourd'hui, de toute sa richesse, bousculant les codes établis et génératrice de lien social.

Les cinq artistes, Bouside Aït-Atmane, Iffra Dia, Linda Hayford, Saïdo Lehlouh et Ousmane Sy, représentent le spectre de la création contemporaine et tout particulièrement ses formes urbaines, tout en impulsant une dynamique nécessaire à l'émergence des publics, pratiquants, créateurs et interprètes de demain. Se nourrissant des contrastes esthétiques et de leurs divergences, de la riche diversité de leurs profils, de leur curiosité et leur intérêt pour toutes les démarches artistiques, ils lient l'institution et l'underground, la recherche et le plaisir de danser.

Pour libérer les imaginaires, pour que la danse vive, s'apprécie et se transmette sous toutes ses formes, pour faire aujourd'hui et demain, le collectif intègre également deux professionnelles reconnues, Céline Gallet et Marion Poupinet, créatrices de la structure de production mutualisée, Garde-Robe.

FAIR-E se distingue par une vision de gouvernance innovante, de nouveaux modes solidaires de production, de multiples actions en direction et avec les personnes, et particulièrement la jeunesse. Il propose par ailleurs des dispositifs d'insertion professionnelle engagés. FAIR-E se fonde à la fois sur les principes de l'économie sociale et solidaire et les droits culturels. Pour l'ensemble de ces raisons, FAIR-E répond pleinement aux orientations définies par les partenaires publics, qui ouvraient la possibilité d'expérimenter et d'innover dans la prise en compte du label Centre chorégraphique national.

INFRASTRUCTURE

Le CCN de Rennes et de Bretagne, bénéficie de deux sites d'activités :

> **L'espace St Melaine**, site historique du CCN, situé en centre-ville, abrite l'équipe administrative et se compose de 2 studios :

- 1 studio de 245 m2, équipé d'un gradin télescopique et d'une régie. Jauge : 100 pl.

- 1 studio de 108 m2

> **Le Garage** est un ensemble d'espaces destinés à la danse et partagés avec Réservoir Danse. Il est situé sur le quartier Villejean-Beaugard. Les studios exploités par le CCN au Garage sont :

- 1 studio de 297 m2, jauge 90 pl.

- 1 studio de 289 m2, jauge 90 pl.

- 1 studio de 92 m2

FAIR-E

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel relatif à la présente consultation se déroulera comme suit :

- Avis de consultation publié sur le site du CCNRB le : 9 novembre 2023
- Réception des offres : 8 décembre 2024 à 18h00
- Commission d'analyse des offres : 11 décembre à 10h00
- Commission de Choix : Jeudi 14 décembre 10h00
- Entrée en vigueur du contrat 1 janvier 2024

Objet et contexte de la consultation :

Objet

La consultation se décompose en 2 parties, Ces dernières sont distinctes et peuvent être attribuées séparément. Elles portent sur des prestations de nettoyage et d'entretien des locaux du CCNRB à savoir :

L'espace St Melaine, (1^{ère} partie) 38 rue St Melaine - Rennes

Il s'agit d'un bâtiment d'une surface d'environ 800m2 composé de :

- 1 hall d'accueil / foyer
- 2 studios de danse
- 5 bureaux
- 5 loges
- 1 cuisine
- 3 blocs sanitaires / 7 douches
- 4 WC / 2 urinoirs
- 1 atelier technique / rangements
- Des circulations

Principe

- Entretien quotidien 5 J / 7 – fin d'intervention avant 9h30
- 49 semaines par an (pas d'intervention 2 semaines en été et 1 semaine en fin d'année)
- Produits entretiens (éponges, produits, sacs poubelles, ...) et matériels inclus dans la prestation
- Consommables facturés à la consommation (papiers toilettes, savon liquide, ...)

Début du contrat 01/01/2024

- Contrat de 1 an
- Facturation par mois

Clauses particulières

- Les prestations seront effectuées dans le strict respect des règles sociales et sanitaire en vigueur.
- Les agents du prestataire devront scrupuleusement respecter les consignes de sécurité et de sûreté communiquées au prestataire par le CCNRB
- Le prestataire veillera au maintien du stock des consommables
- Le prestataire fournira les fiches de sécurité des produits utilisés et veillera à déposer un exemplaire sur le site.
- Le prestataire mettra en place un système de suivi et de liaison de préférence numérique consultable à distance.
- Des prestations supplémentaires pourront être demandées (y compris dimanche et JF).

Le Garage (2^{ème} partie) 8 rue Y et A Meynier - Rennes

Il s'agit d'un bâtiment d'une surface d'environ 1400m2 composé de :

- 1 hall d'accueil
- 3 studios de danse
- 1 salle multifonction
- 2 bureaux
- 1 espace détente
- 3 loges
- 1 cuisine

FAIR-E

- 3 blocs sanitaires / 6 douches
- 9 WC – 1 urinoir
- 2 ateliers techniques
- Des circulations

Principe

- Entretien quotidien, 5 J / 7 – fin d'intervention avant 9h00
- 49 interventions par an (pas d'intervention 2 semaines en été et 1 semaine en fin d'année)
- Produits entretiens (éponges, produits, sacs poubelles, ...) et matériels inclus dans la prestation
- Consommables facturés à la consommation (papiers toilettes, savon liquide, ...)
- Début du contrat 01/01/2024
- Contrat de 1 an
- Facturation par mois

Clauses particulières

- Les prestations seront effectuées dans le strict respect des règles sociales et sanitaire en vigueur.
- Les agents du prestataire devront scrupuleusement respecter les consignes de sécurité et de sûreté communiquées au prestataire par le CCNRB
- Le prestataire veillera au maintien du stock des consommables
- Le prestataire fournira les fiches de sécurité des produits utilisés et veillera à déposer un exemplaire sur le site.
- Le prestataire mettra en place un système de suivi et de liaison de préférence numérique consultable à distance.
- Des prestations supplémentaires pourront être demandées (y compris dimanche et JF).
- En cas de contractualisation par le prestataire avec d'autres occupant du site, les prestations effectuées pour le compte du CCNRB ne pourront en aucun être déplacées ou modifiées du fait de cette contractualisation. Le prestataire devra veiller à ce que les interventions soient bien distinctes dans leurs mises en œuvre.

Organisation de la consultation

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :

Thierry Guiot Tél : 07 81 71 39 95

E-mail : Thierry.guiot@ccnr.org

Modifications de détail au dossier de consultation

Le CCNRB se réserve la possibilité d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail ou des précisions au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans élever réclamation.

Ces modifications ou précisions seront transmises à tous les candidats ayant retiré un dossier de consultation par voie de courrier ou email.

Durée du contrat

Un contrat sera conclu avec le soumissionnaire retenu pour une durée de 12 mois à compter du 1 janvier 2024

. Il viendra à expiration le 30 décembre 2024

Reprise du personnel

Le soumissionnaire retenu fera son affaire de la reprise du personnel actuellement affecté à l'exécution du contrat en cours, conformément aux conventions collectives et notamment à l'accord du 29 mars 1990 relatif à la garantie de l'emploi et à la continuité du contrat de travail du personnel en cas de changement de prestataire, ainsi qu'aux règles d'usage de la profession.

FAIR-E

Sélection des candidatures et jugements des offres

Sélection des candidatures : vérification d'aptitude des soumissionnaires

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les critères d'élimination seront les suivants :

- soumissionnaires dont les garanties techniques et financières sont insuffisantes par rapport à l'objet du présent appel d'offres

En cas d'élimination, l'offre du soumissionnaire ne sera pas examinée.

Jugement des offres : critères de choix

Le CCNRB retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse, conformément à l'article 53 du code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur a pondéré les critères de sélection suivants :

Valeur technique de l'offre - 55 % décomposée comme suit :

- Présentation de la société et référence : 10% (note sur 4 avec coefficient 1).
- Planning et étude du site : 15% (note sur 4 avec coefficient 3).
- Moyens techniques (matériel, produits) affectés à la prestation y compris l'aspect développement durable : 15% (note sur 8 avec coefficient 2).
- Travaux supplémentaires hors contrat 15% (note sur 4 avec coefficient 2).

Le système de notation sera le suivant :

- 1 ----- Mauvais
- 2 ----- Acceptable
- 3 ----- Bon
- 4 ----- Excellent

Prix global de la prestation – 45%

Pour le prix, la formule retenue est la comparaison des offres par rapport au prix moyen. Les offres sont notées sur 4.

Pénalités

Aucune pénalité, de quelque nature que ce soit, ne pourra être revendiquée par les soumissionnaires dans le cadre de la présente consultation.

Frais

Aucun frais, de quelque nature que ce soit, lié à la présente consultation, ne sera remboursé aux soumissionnaires.

Annexes :

- Annexe I : Proposition organisation ménage 38 rue St Melaine - Rennes
- Annexe II : Proposition organisation ménage 8 rue Y et A Meynier - Rennes
- Annexe III : Plan vitrerie Garage